

Bretagne, Finistère
Camaret-sur-Mer
Le Sillon

Digue dite route du Sillon, le Sillon (Camaret-sur-Mer)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004011

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2006

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : digue

Précision sur la dénomination : mur de défense et route

Appellation : Route du Sillon

Parties constituantes non étudiées : route

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : AD, 53

Historique

Au début du 19e siècle, le sillon de galets, formation naturelle protégeant le port de Camaret, était affaibli par de violentes tempêtes et des extractions (les pêcheurs se servaient de galets comme lest). Le Génie Militaire voulant protéger la Tour Vauban fit construire, de 1813 à 1815, sur la face nord du sillon, un mur de défense. Ce mur de défense est la première étape d'artificialisation du port de Camaret, bien avant la construction du quai Gustave Toudouze (1845) et de la digue verte. Après une forte tempête en 1925, l'Inspecteur des Ponts et Chaussées décida la construction d'épis sur la partie ouest du sillon, destinés à éviter le déplacement des galets sous l'effet de la dérive littorale. Deux épis furent construits en 1925 et quatre autres en 1926. Ils ne sont plus visibles aujourd'hui. Puis, une route vint parfaire l'ouvrage en enfermant le cordon sous un épais coffrage.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1ère moitié 20e siècle

Dates : 1813 (daté par source), 1925 (daté par travaux historiques)

Description

Le mur de défense est en moellons de granite maçonnés. Il fait 620 m de long et 3 m de large pour 1,20 de haut. Ce mur, dans sa partie longeant la route, a été élargi et remanié avec du béton. La route et son coffrage sont en béton.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié, bon état

Statut, intérêt et protection

Abords d'un monument historique.

Sites de protection : zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives des Ponts et Chaussées, Département du Finistère, 4S 1392/1852-1938 et 4S 1393/1930-193.

Bibliographie

- BUREL, Marcel. **Camaret sur mer, promenade dans le passé**. Bannalec : Imprimerie régionale, 1984.
p. 18-19
- AMGHAR, Julien. **Les petits ports et les usages du littoral en Bretagne au XIXe siècle**. Thèse d'Histoire : Université de Bretagne Sud, Lorient, 2006, 2 vol.
p. 200-203 (thèse) et p. 33-38 (annexes Inventaire général vol. I)
- Entretien avec Claude Le Fur**
Entretien avec Claude Le Fur, association Nautisme, arts et cultures.

Périodiques

- MOREL, Valérie & JÉGU, Olivier. **Le sillon de Camaret**. Crozon : Avel Gornog, 1995, n° 3.
p. 28-30

Annexe 1

20082908275NUC : Archives départementales du Finistère, 2 FI 22/12.

Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

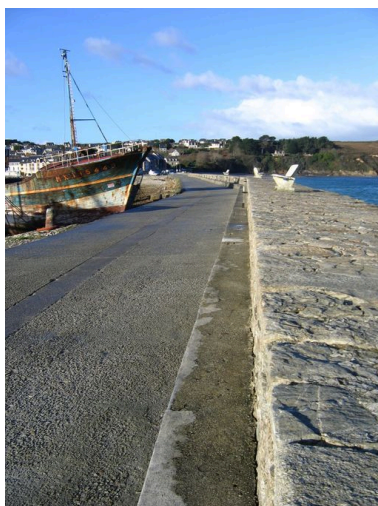
Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	CAM10
THPA	Protection contre l'érosion côtière
DREC	jamais cité
INGP	intérêt technique
PING	La digue-route du Sillon constitue le premier élément de l'artificialisation du port de Camaret.
RECO	Rappeler son histoire, non par des panneaux extérieurs placés sur le site- cela serait trop artificiel-, mais par une information placée dans le futur musée de la tour Vauban ; tour de défense dont la construction et l'utilisation sont historiquement liées au renforcement du sillon de galets sur lequel est établie la digue.

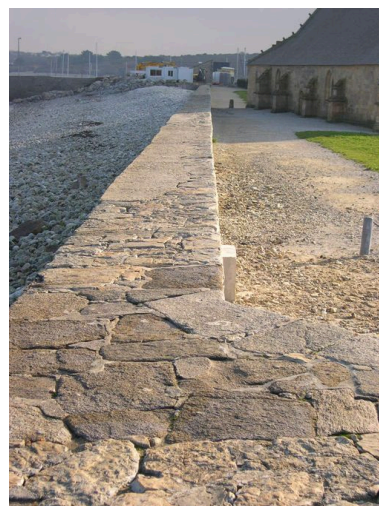
Illustrations



Carte postale : la chapelle
de Roch'Amador et le
château vu de la digue
Phot. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20082908275NUC



Vue générale de la
digue-route du Sillon
Phot. Françoise Péron
IVR53_20062908384NUCA



Vue de la digue vers l'est
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908432NUCA



Vue de la digue depuis la grève
Phot. Iwan Le Berre
IVR53_20062908387NUCA



Vue de la digue-route
depuis la plage du Corréjou
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908395NUCA



Bittes d'amarage
Phot. Guillaume Marie
IVR53_20062908429NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Secteur urbain : zone d'activités du Sillon (Camaret-sur-Mer) (IA29004029) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer
Le Sillon (Camaret-sur-Mer) (IA29005083) Bretagne, Finistère, Camaret-sur-Mer, le Sillon

Auteur(s) du dossier : Agnès Galifot

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Carte postale : la chapelle de Roch'Amadour et le château vu de la digue

IVR53_20082908275NUC

Auteur de l'illustration : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil général du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la digue-route du Sillon

IVR53_20062908384NUCA

Auteur de l'illustration : Françoise Péron

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la digue vers l'est

IVR53_20062908432NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la digue depuis la grève

IVR53_20062908387NUCA

Auteur de l'illustration : Iwan Le Berre

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la digue-route depuis la plage du Corréjou

IVR53_20062908395NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bittes d'amarage

IVR53_20062908429NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation